Revue de la presse arménienne du 05 février 2020

Retour sur la déclaration du Président de la Commission de Venise/ La presse revient sur la déclaration du Président de la Commission de Venise sur la situation de la Cour constitutionnelle d'Arménie (cf. revue du 04 février 2020). Ruben Rubinian, député pro-gouvernemental qui dirige la délégation arménienne à l'APCE, a insisté mardi sur le fait que la déclaration de Buquicchio était en phase avec la position de l'administration de Pachinian sur la crise de la Cour constitutionnelle (CC). Rubinian a affirmé que le Président de la Commission de Venise avait averti non pas les autorités d'Erevan mais les « *divers cercles* » qui, selon lui, font pression sur les juges de la CC pour qu'ils rejettent la proposition de retraite anticipée. Selon lui, si les co-rapporteurs de l'APCE ou le Président de la Commission de Venise voulaient dire que les autorités étaient responsables de cette situation, « *ils l'auraient dit* ». Selon Edmon Marukian, chef du parti d'opposition parlementaire « Arménie lumineuse », les autorités traquent les co-rapporteurs de l'APCE et le Président de la Commission de Venise. D'après lui, ces derniers sont également à blâmer pour avoir été ridiculisées parce que leurs déclarations « *permettent des interprétations différentes* ». Marukian et Naira Zohrabian, députée de l'autre parti d'opposition parlementaire « Arménie prospère », ont tous deux déclaré que les déclarations critiques des responsables du Conseil de l'Europe étaient adressées au gouvernement arménien.

Le Président de l'Arménie a tenu une réunion de travail avec le Premier ministre/ La presse indique que le Président de l'Arménie, Armen Sarkissian, a tenu une réunion de travail avec le Premier ministre, Nikol Pachinian, pour discuter de questions relatives à l'agenda actuel du pays. Les parties ont discuté de la situation autour de la Cour constitutionnelle (CC). Nikol Pachinian a déclaré partager la vision du Président selon laquelle il faut aborder cette question dans la logique du développement institutionnel du pays, des intérêts nationaux et de l'État. A son tour, le Président Armen Sarkissian s'est dit prêt à en discuter. Il a ajouté qu'il est également nécessaire de discuter des programmes futurs et des projets d'investissement.

L'opposition contestera-t-elle le projet de loi controversé/ La presse revient sur le projet de loi du parti au pouvoir qui lui permettrait de contourner la Cour constitutionnelle (CC) pour modifier la constitution du pays (cf. revue du 04 février 2020). *Hraparak* note que d'une part, l'opposition critique fortement cette initiative, mais d'autre part, elle tarde à exercer son droit constitutionnel et à contester la constitutionnalité de ce projet en s'adressant à la CC. *Hraparak* rappelle qu'avec les signatures d'un quart des députés, il est possible de s'adresser à la CC et d'obtenir son avis sur un projet de loi. A la question de savoir si les partis d'opposition exerceront ce droit, les représentants des partis « Arménie prospère » et « Arménie lumineuse » ont indiqué qu'il n'y avait pas de décision à ce sujet au sein de leurs partis.

L'Ancien Président de la Fédération de football d'Arménie brièvement détenu par la Police/ Les journaux indiquent que Ruben Hayrapetian, un riche homme d'affaires, ancien député Républicain, connu sous le nom de « Nemets Rubo » [Rubo allemand], a été brièvement détenu par la police mardi. La police a déclaré que Hayrapetian avait été détenu pour être interrogé sur des soupçons de possession illégale d'armes. Il a été libéré sans charge trois heures plus tard. Hayrapetian a accusé les autorités de le harceler pour des raisons politiques et a qualifié sa détention d' « *encore un autre spectacle politique* ». « *Vous comprenez évidemment qui a ordonné cela* » a déclaré Hayrapetian, ce que la presse a interprété comme une référence au Premier ministre. L'homme d'affaires a également mis en garde : « *Même s'ils m'ont fait m'allonger par terre, je tiens à souligner qu'il n'y a rien de honteux à être forcé par des policiers à s'allonger par terre. Mais vous pouvez être sûr qu'un jour, je les ferai s'allonger par terre et que je m'essuierai les pieds sur eux* ». La presse note que la détention est survenue un jour après que Hayrapetian ait été interrogé comme témoin dans une enquête criminelle sur des allégations de corruption au sein de la Fédération de football d'Arménie (FFA) qu'il a dirigée de 2002 à 2018. Les représentants du parti Républicain, ainsi que le leader du parti Tseghakron (race-religion) s'étaient rassemblés devant la station de police pour exprimer leur soutien à

Hayrapetian. La presse rappelle que Hayrapetian a dû démissionner du Parlement en 2012 suite à une attaque brutale qui a fait un mort contre plusieurs médecins de l'armée qui dînaient dans son restaurant d'Erevan. Hayrapetian a également été sujet à d'autres controverses résultant de sa conduite manifestement violente.

Environ 200 Arméniens sont rentrés de Chine au cours des dix derniers jours/ La presse indique que les Arméniens bloqués en Chine ont fait appel au gouvernement arménien pour les aider à retourner en Arménie. Le Ministère arménien des Affaires étrangères (MAE) estime que 400 ressortissants arméniens vivaient en Chine avant l'apparition du virus. Les fonctionnaires du MAE affirment qu'environ 200 Arméniens sont rentrés au cours des dix derniers jours. D'autres ont du mal à suivre en raison de l'absence de vols directs entre les deux pays et de la diminution du nombre de compagnies aériennes qui desservent la Chine. Le MAE a déclaré qu'il étudiait actuellement les moyens d'évacuer les Arméniens restants. Il les a exhortés à contacter l'ambassade d'Arménie à Pékin. Le MAE a remercié les collègues russes pour avoir répondu rapidement à la demande de l'Arménie et lui avoir fourni une assistance pour évacuation du deuxième citoyen arménien de la ville chinoise de Wuhan. D'autres ressortissants arméniens se trouvant actuellement dans la province de Hubei, l'épicentre de l'épidémie, ont refusé d'être évacués. L'évacuation n'est pas effectuée dans les autres provinces de Chine. La presse indique que la commission inter-agences qui coordonne les activités de prévention de la propagation du coronavirus en Arménie a tenu mardi une session régulière. Les participants ont discuté de la situation actuelle des coronavirus et des actions préventives qui ont déjà été prises (cf. revue du 1er au 3 février 2020). Ils ont abordé les problèmes auxquels sont confrontés les citoyens arméniens ayant exprimé le désir de rentrer de Chine. Le Ministre de la Santé a déclaré que l'Arménie s'attend à recevoir 200 autres tests de diagnostic de la part de l'Organisation mondiale de la santé. La presse indique également que le Premier ministre, Nikol Pachinian, a adressé ses condoléances au Président et Premier ministre chinois à la suite des décès causés par l'épidémie de coronavirus.

Erevan accueillera l'assemblée annuelle de la BERD/ La presse indique qu'Erevan a été choisi pour accueillir l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) au printemps 2021.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.